

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SILICIUM: PIERRE JOUVET APPELLE À DES DROITS DE DOUANE SPÉCIFIQUES POUR SAUVER UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE

Si elle n'agit pas, l'Europe perdra bientôt sa souveraineté sur un secteur critique: le silicium, matériau indispensable aux secteurs de l'électronique et de l'énergie solaire. Classé comme matière première critique depuis 2014, il conditionne directement l'avenir industriel et technologique de l'Union européenne.

Pourtant, cette filière stratégique est aujourd'hui au bord de l'effondrement: en France, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes, **FerroPem** a annoncé le basculement de ses sites des Clavaux, de Montricher et d'Anglefort en chômage technique. Les producteurs européens subissent de plein fouet le ralentissement du marché intérieur, les droits de douane américains et surtout le dumping chinois, avec des surcapacités vendues 30 à 40 % moins cher que les productions européennes.

Avec l'ensemble des député·es de la délégation française du groupe des Socialistes et Démocrates, Pierre Jouvet appelle la Commission européenne à prendre ses responsabilités, en l'interrogeant sur les **mécanismes envisagés** pour protéger la filière, sur la possibilité d'instaurer des **mesures** antidumping spécifiques et sur le soutien envisagé par l'UE pour les PME industrielles européennes.

Retrouvez le courrier prioritaire avec demande de réponse écrite à la Commission, envoyé lundi 15 septembre :

Objet: Situation de la filière du silicium en Europe et en France

Depuis 2014, le silicium et ses dérivés sont intégrés dans la liste des matières premières critiques. L'accès aux matières premières est essentiel à l'économie de l'Union et le silicon metal est particulièrement crucial pour des industries

stratégiques des semi-conducteurs, du photovoltaïque et d'autres composants électroniques.

En Europe, le traitement du silicium est assuré par des sites industriels basés en Espagne, en Allemagne ou encore en France, et plus particulièrement en région Auvergne Rhône Alpes qui compte de nombreuses installations de transformation des produits chimiques. Aujourd'hui, la filière de l'électrométallurgie est en crise, la filière du silicium en premier lieu. FerroPem annonce que ses sites des Clavaux, de Montricher ou d'Anglefort vont basculer en chômage technique.

Comme dans de nombreux secteurs, les industriels européennes font face au ralentissement économique du marché intérieur européen, à la conjonction des droits de douane américains ainsi qu'au déferlement des surcapacités chinoises qui sont vendues 30 à 40 % moins cher que les productions européennes.

Quels mécanismes la Commission européenne entend mettre en place pour protéger la filière stratégique du silicium européen ? Compte-t-elle adopter des mesures antidumping spécifiques ? Quel soutien spécifique prépare-t-elle pour les PME industrielles européennes ?

Cosigné par: Pierre Jouvet (S&D), Murielle Laurent (S&D), Chloé Ridel (S&D), François Kalfon (S&D), Nora Mebarek (S&D), Raphaël Glucksmann (S&D), Thomas Pellerin-Carlin (S&D), Christophe Clergeau (S&D), Aurore Lalucq (S&D), Jean-Marc Germain (S&D), Eric Sargiacomo (S&D), Claire Fita (S&D), Emma Rafowicz (S&D)